

REUNION DU BUREAU DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AISNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 13 DECEMBRE 2023

L'AN 2023, le 13 DECEMBRE, les membres du Bureau de l'Office Public de l'Habitat de l'Aisne se sont réunis au lieu ordinaire des séances.

Etaient présents :

M. GRZEZICZAK, Président.

Mme MARICOT et M. LIEZ, Administrateurs.

Pouvoirs: M. RAMPELBERG, Vice-Président, à M. GRZEZICZAK

M. CREMONT, Administrateur à M. GRZEZICZAK M. DELHAYE, Administrateur, à Mme MARICOT

M. MUZART, Administrateur, à M. LIEZ.

Assistés de : M. EUZEN, Directeur Général par intérim.

M. BASSET, Mme PLANCKAERT, MM. ROBERT et TOMBOIS, Directeurs de

services.

Mmes HERMI, Responsable Gouvernance et PESCE, Chargée des Politiques

Locales.

Début de séance à 10 h 00 – le quorum étant atteint, sous la présidence de Monsieur Freddy GRZEZICZAK, Président.

ORDRE DU JOUR

<u>CANOPEE – ACQUISITION D'UNE APPLICATION INFORMATIQUE DE GESTION ET DE SUIVI DE LA TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES – CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES</u>

Dans le cadre du réseau CANOPEE, un marché d'acquisition d'une application informatique de gestion et de suivi de la taxe foncière a été signé en 2022.

Au regard des évolutions et de la multiplication des invariants (codification fiscale d'un local attribué par les services du Cadastre), il y a nécessité de relancer un nouveau marché.

Cette nouvelle consultation, qui au regard des montants, passera par une commission d'appel d'offres, sera lancée normalement en décembre pour une commission en février.



SEM Reims habitat, Oise Habitat, Baie de Somme Habitat, AMSOM Habitat et l'OPH de l'Aisne (OPAL) ont décidé de constituer un groupement de commandes. Ce groupement a pour objet la passation d'un marché en procédure formalisée pour l'acquisition d'une application dédiée à la gestion et au suivi de la taxe foncière, en vue de réaliser des économies d'échelle.

Il est proposé au Bureau d'autoriser le Directeur Général à !!

- participer au groupement de commandes susmentionné,
- signer la convention constitutive du groupement et désigner, conjointement avec les organismes concernés, AMSOM Habitat comme coordonnateur du groupement de commandes.
- se faire représenter par le coordonnateur du Groupement de commandes aux actes qui seront définis dans la convention constitutive du groupement.

A l'appui des informations complémentaires données, le Bureau, à l'unanimité des votants, autorise le Directeur Général à :

- participer au groupement de commandes susmentionné,
- signer la convention constitutive du groupement et désigner, conjointement avec les organismes concernés, AMSOM Habitat comme coordonnateur du groupement de commandes,
- se faire représenter par le coordonnateur du Groupement de commandes aux actes qui seront définis dans la convention constitutive du groupement.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Le Président, Freddy Grzeziczak.

Acte à classer

BUREAU-3984

2 3

En préparation En attente retour Préfecture

> AR reçu < Classé

4

 $\textbf{Identifiant FAST}: \qquad ASCL_2_2024-01-04T15-14-57.05 \; (\; MI250123443 \;)$

Identifiant unique de l'acte : 002-423119395-20231213-BUREAU-3984-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte: CANOPEE - ACQUISITION D'UNE APPLICATION INF

DE GESTION ET DE SUIVI DE LA TAXE FONCIERE

PROPRIETES BATIES - CONVENTION - DE GROUPEINEI GETTIFIÉ

COMMANDES -

Date de décision : 13/12/2023

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte: 1. Commande Publique

1.1. Marchés publics

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte: N. 3984 - CANOPEE - ACQUISITION Multicanal: Non

D'UNE APPLICATION

INFORMATIQUE DE GESTION ET DE

SUIVI DE LA TFPB - CONV

GROUPEMENT DE COM.PDF

Groupe émetteur de l'acte :

R LES

Conforme

TOUS

Classer

Annuler

PréparéDate 04/01/24 à 15:14Par HERMI FaridaTransmisDate 04/01/24 à 15:14Par HERMI Farida

Accusé de réception Date 04/01/24 à 15:20